

PRÉVENTION DE LA ROUGEOLE

AVANT ET APRÈS UN VOYAGE



La rougeole peut être dangereuse, en particulier pour les bébés et les enfants. Une rougeole grave peut entraîner une hospitalisation, voire le décès.

La rougeole est encore courante dans de nombreuses régions du monde. Toute personne non complètement vaccinée contre la rougeole et qui voyage à l'étranger ou dans une zone touchée par une épidémie de rougeole est à risque.



Vous pouvez vous protéger, vous et vos enfants, contre la rougeole grâce au vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole).

Que faire AVANT un voyage international

1. **Parlez-en à votre médecin, à votre personnel infirmier ou à votre centre de santé** pour vous assurer que tout le monde est protégé contre la rougeole.
2. **Faites-vous vacciner au moins deux semaines avant votre voyage.**
 - Les bébés âgés de 6 à 11 mois doivent recevoir une dose du vaccin ROR.
 - Toutes les personnes âgées de 12 mois et plus (y compris les adultes) doivent recevoir deux doses au total avant leur voyage.
 - Si vous n'avez jamais été vacciné auparavant, recevez la première dose dès maintenant. La deuxième dose est administrée 28 jours plus tard.
 - Si vous avez déjà eu votre première dose, recevez la deuxième dose avant votre voyage.
3. **Vous pouvez toujours recevoir une dose du vaccin ROR, même si votre départ est prévu dans moins de deux semaines.**

Si vous prévoyez de vous rendre dans une région des États-Unis touchée par une épidémie de rougeole, parlez-en à votre médecin, à votre personnel infirmier ou à votre centre de santé afin de vous assurer que vous et vos proches êtes protégés contre cette maladie.



Que faire APRÈS un voyage international ou un voyage dans une zone touchée par une épidémie de rougeole

1. **Surveillez l'apparition de symptômes de la rougeole pendant les trois semaines** suivant votre retour. La rougeole est une maladie **très contagieuse** qui peut se propager rapidement à d'autres personnes.
2. **Appelez IMMÉDIATEMENT le médecin ou le centre médical si :**
 - Vous pensez que vous ou votre enfant avez été exposés à la rougeole.
 - Vous ou votre enfant tombez malade avec une éruption cutanée et de la fièvre. Si vous avez voyagé récemment, n'oubliez pas de mentionner à votre médecin les destinations concernées. De plus, il est important de préciser si vous et votre enfant avez reçu le vaccin ROR.
3. **Si vous ou votre enfant êtes malades et présentez une éruption cutanée et de la fièvre, restez chez vous jusqu'à ce que vous ayez consulté un médecin ou un service médical.**

EN SAVOIR PLUS